



Document à l'intention des parents

Année scolaire : 2025-2026

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement : **École Dansereau / St-Martin**

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école (LIP, art. 81.3).

Mesures réalisées pour l'année scolaire : 2025-2026

Prévention sur le terrain : Mise en place d'une animation préventive ciblée sur la cour des grands durant les mois les plus difficiles (janvier à mars). Faire vivre des activités aux élèves (CAES, CCQ, DIRE-Mentor, journées thématiques sur les différences, etc.)

Interventions des TES : Animation de plusieurs ateliers de niveau 2 auprès des plus jeunes par les techniciennes en éducation spécialisée (TES), permettant un réinvestissement positif en classe avec les titulaires.

Encadrement et constance : Présence continue de TES sur le terrain du matin au soir (une par pavillon), assurant un suivi rigoureux avec tout le personnel et une constance exceptionnelle.

Sensibilisation des familles : Envoi de capsules vidéo à tous les parents pour bien clarifier et distinguer les notions d'intimidation, de violence et de taquinerie, une approche qui s'est avérée très efficace. Ateliers de sensibilisation avec la policière sur les différentes formes de violence et la manière d'intervenir. Communications régulières avec les parents, notamment par vidéos explicatives et appels téléphoniques. Application des procédures de signalement, de suivi et d'intervention prévues au plan de lutte.

Formations obligatoires : Visionnement par le personnel scolaire des capsules de formation obligatoires.

Constats se dégageant de l'évaluation du plan de lutte (bonifications ou modifications)

Amélioration du climat : Les sondages QSVE-BE révèlent de très bons résultats. On observe une nette amélioration globale depuis 2024 : les enfants se sentent en sécurité, expriment mieux leurs émotions et se montrent plus tolérants entre eux. Les priorités de l'année demeurent tout à fait actuelles.

Retrait d'outils non concluants : L'application *Moozoom* est retirée des outils pour les élèves et les parents en raison d'une baisse d'intérêt marquée et d'un coût financier trop élevé.

Défis de confidentialité : L'évaluation pointe un manque de confidentialité lors des communications par talkies-walkies.

Ajustements organisationnels : Par manque de temps, la journée thématique sur les différences n'a pas pu être réalisée. De plus, bien qu'annoncées en début d'année, les formations obligatoires sur les violences à caractère sexuel ont manqué de rappels et de suivi serré au fil des mois.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire : 2026-2027

Moyens de prévention : Intégration de nouveaux outils au prochain plan de lutte, notamment le programme DIRE-Mentor, les CPS (Compétences psychosociales), ainsi que des ateliers de prévention menés par la policière éducatrice. Nous souhaitons remettre en place les mêmes mesures appliquées en 25-26. (Prévention sur le terrain, animation de jeux sur la cour d'école, soutien des élèves de la brigade antiviolençe, animation lors des récréations, USV, parascolaire au dîner chez les grands (possibilité de tenter le projet à Dansereau l'an prochain), la surveillance est augmentée, fermer des zones à Dansereau, règles affichées à Dansereau, stabilité du personnel (TES, SDG et aide à la classe), cohérence entre les intervenants, etc.)

Report d'activités : Reconduite et planification de la journée thématique axée sur les différences.

Formation et accueil du personnel : Clarification des concepts liés aux violences à caractère sexuel pour l'ensemble de l'équipe-école. Un plan d'accompagnement et de formation spécifique sera déployé dès la rentrée pour les nouveaux membres du personnel enseignant et de soutien.

Rigueur administrative : Mise en place d'un suivi plus serré et rigoureux concernant la réalisation des formations obligatoires.

Correction des pratiques de confidentialité : Réitération des règles de confidentialité concernant l'usage des talkies-walkies au sein de l'établissement.

À Maintenir : Les bonnes relations entre nos élèves, poursuivre les activités animées lors des récréations, enseignement des stratégies de résolution de conflit, bien soutenir les nouveaux enseignants, planifier le parascolaire au dîner à Dansereau et maintenir à St-Martin.

Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Autres commentaires

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.